

**24/06/2014 - TRANSPARENCE FINANCIERE : LES OBLIGATIONS DECLARATIVES  
EN 2014 - NOUVEAUTES EN MATIERE PATRIMONIALE**

- I. Nouvelles obligations de transmission d'informations par l'expert-comptable: infractions fiscales et loi sur la continuité des entreprises: l'expert-comptable peut-il rester neutre ? doit-il informer les tribunaux et/ou le Parquet ? quelles sanctions en cas de non-respect ? mesures de prudence ?**
- II. Transparence financière (2014)**
  - Sociétés patrimoniales, assurances-vie étrangères, comptes belges et étrangers,... : que déclarer ? quand ? situation à quelle date ? etc.
  - Communication d'informations de l'étranger à la Belgique : revenus professionnels, immobiliers et financiers
- III. Nouveautés fiscales en matière patrimoniale**
  - Focus sur certaines opérations :
    - Construction d'un immeuble par une société sur le terrain de son dirigeant ?
    - Assurance-vie : taxation des rachats - dénouement et droits de succession - donation d'une assurance-vie
    - Actualité sur le démembrement usufruit/ nue-propriété

Orateurs: *Me Manoël DEKEYSER & Maître Gregory HOMANS, avocats fiscalistes /  
barreau de Bruxelles.*